

FORMATION

2024-2025



SE PERFECTIONNER DANS LE MIXAGE DE CONCERT

Durée

7h sur 1 jour

→ Nous annonçons sur notre [site Internet](#) les dates des sessions programmées tout au long de l'année

Tarif

350€

→ Des [dispositifs de financements](#) sont possibles. Nous consulter pour les modalités.

S'inscrire

Cliquez sur [ce lien](#)

Plus d'informations

→ Le [règlement intérieur, les conditions de vente et les modalités pratiques](#)

→ Découvrir les [autres formations proposées](#)

→ Le calendrier des [sessions annoncées](#)

Taux de satisfaction

nouvelle formation

Sonoriser un concert demande de gérer en direct de nombreux paramètres de configuration propre au workflow de la console (le traitement de signal et des effets pour le son façade mais aussi potentiellement la gestion spécifique des retours avec ses propres exigences,...). Savoir réagir rapidement et efficacement aux aléas inhérents au déroulement d'un spectacle est primordial. Il est donc nécessaire d'approfondir et d'actualiser ses compétences au maximum dans ce domaine afin d'affiner son analyse et sa pratique.

Public

Pour les technicien·ne·s son agueri·e·s (plus de 3 ans d'expériences).

Formateur

Ludovic Sirtaine est ingénieur du son et en informatique. Après de nombreuses expériences dans des festivals et salles de concerts en tant qu'ingénieur système et réseaux, ainsi qu'en tant que mixeur façade ou retour en accueil, il suit essentiellement des groupes en tournée comme ingénieur/mixeur de façade. Formateur dans l'audio-numérique et la sonorisation à la SAE (School of Audio Engineering) de Paris depuis 5 ans (après 6 ans à celle de Bruxelles), ainsi qu'auprès de l'ATPS (Association des Techniciens professionnels du Spectacle), il est également agréé par Audinate pour les certifications Dante niveau 1 et 2.

Prérequis

Avoir déjà mixé des groupes en live et avoir une connaissance des consoles numériques.

Objectifs

- ▶ Optimiser le traitement d'un signal audio et le workflow des consoles numériques.
- ▶ Analyser et pratiquer différentes techniques de gestion de la dynamique et de suivi des sources en termes de fréquence et d'effets.
- ▶ Savoir adapter les choix de mix dans le cas de la gestion simultanée du mix de façade et des retours plateau.

Contenus

- ▶ Travail en virtual soundcheck pour analyser et pratiquer les différentes techniques possibles, comparer différentes approches, avec suivi en petits groupes (plusieurs consoles sont mises à disposition, rotation entre les différents modèles).
- ▶ Optimiser le traitement d'un signal audio et le workflow des consoles pour permettre des mixs plus dynamiques et poussés.
- ▶ Gérer les inserts / effets via hardware externe.
- ▶ Approfondir l'utilisation d'effets et étendre les possibilités.
- ▶ Travailler sur les traitements des sources pour la gestion spécifique des retours des musicien·ne·s.

Modalités pédagogiques

Alternance d'exercices d'entraînement individuels, d'échanges d'expériences, de mises en pratique des techniques d'optimisation.

Modalités d'évaluations

Des échanges et des exercices de questions réponses, ainsi qu'une réalisation individuelle de différents réglages permettent d'évaluer les connaissances acquises durant la formation.

Matériel recommandé

Un casque audio. Une carte son 2ins/2outs (4 Ins / 4 Outs minimum souhaitable) / ordinateur avec un DAW + plugins à interfacier avec la console.

Mise à jour : 20/06/2024

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des problématiques de santé nécessitant l'adaptation d'une formation ?

Contactez Michel Audouard, référent handicap :
michel@jardinmoderne.org
02 85 29 30 07

Contacts

→ Gaëlle Haslé, assistante formation :
contact.formation@jardinmoderne.org
02 85 29 30 09

→ Gaël Cordon, coordinateur formation & référent pédagogique :
formation@jardinmoderne.org
02 99 14 24 13

Le Jardin Moderne, 11 rue du Manoir de Servigné 35000 RENNES
02 99 14 04 68 - www.jardinmoderne.org
SIRET 419 541 719 00011 / APE 9001 Z

Le Jardin Moderne est un organisme de formations enregistré sous le numéro 53 35 08308 35.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.